

Rassemblements et manifestations pacifiques et citoyennes
Pour un cessez le feu immédiat
Pour une solution négociée sur la base des résolutions de l'ONU
Pour une Paix juste et durable au Proche-Orient

Des crimes de masse, visant essentiellement des populations civiles, ont été commis les 7 et 8 octobre par des milices lourdement armées du Hamas dans le sud d'Israël. Ces actes de terrorisme révulsent en nous l'Humanité. Injustifiables, ils portent en eux le pire et n'annoncent que le pire pour tous les autres.

Le droit d'Israël à la sécurité est incontestable. Mais les gouvernants israéliens ont choisi de riposter en mobilisant une énorme capacité de destruction et de mort.

A Gaza, véritable prison à ciel ouvert, ce sont plus de deux millions de personnes qui subissent des bombardements massifs et fuient sans issue viable leurs maisons détruites. Le blocus, en vigueur depuis 2007, va aujourd'hui jusqu'à la privation d'eau, de vivres, de médicaments, de carburant et d'électricité y compris dans les hôpitaux. Le siège total de Gaza imposé depuis plusieurs jours n'est pas une riposte proportionnée contre le Hamas mais une punition collective contre la population civile de ce territoire. Elle a déjà fait plusieurs milliers de victimes dans la population civile.

Le choix de la vengeance plutôt que de la justice a déjà été fait à de multiples reprises, sans jamais assurer à quiconque ni la sécurité, ni la paix, ni la justice.

Parce que toutes les vies comptent, parce qu'elles condamnent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis, nos organisations demandent à la communauté internationale, à l'ONU, au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et à la France de tout mettre en œuvre pour faire appliquer le droit humanitaire international.

Ce que ce droit exige, c'est :

- la libération immédiate, sans condition, de tous les otages civils actuellement détenus par le Hamas ;
- un cessez le feu immédiat, avec la fin des bombardements et du déplacement forcé des populations ;
- la protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité ;
- la mise en place en urgence de façon durable et suffisante d'un corridor humanitaire permettant d'acheminer les produits de première nécessité et les médicaments ;
- la levée complète du blocus de la bande de Gaza.

Le cycle infernal de la terreur ne pourra être brisé que par le respect du droit et d'abord du droit international humanitaire, le soutien à l'enquête de la Cour pénale internationale ouverte en 2021, la mise en place et le respect d'une paix durable entre les deux peuples.

Nous appelons à la mobilisation la plus large possible pour que les populations d'Israël et de Palestine puissent enfin voir leurs droits respectés et protégés notamment dans le cadre des résolutions de l'ONU de 1967.

C'est pourquoi les organisations soussignées appellent à se réunir :

Mardi 7 novembre à 18H30 devant la préfecture à Pau et la sous-préfecture à Bayonne
Samedi 11 novembre à 16H devant la préfecture à Pau et Place de la Liberté à Bayonne

Premières organisations signataires : CGT 64, Ensemble ! 64 Béarn, EELV Béarn, EELV Pays Basque, FSU 64, GDS 64, GES 64, Génération.S Béarn, Génération.S Pays Basque, GRS 64, Jeunes Insoumis Pau, LDH, LFI 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, Mouvement de la Paix 64, MRAP, NPA 64, PCF 64, PS 64.